

REPUBLIQUE DU NIGER  
Fraternité-Travail-Progrès



CABINET DU PREMIER MINISTRE

-----  
COMMISSARIAT A L'ORGANISATION  
DU HADJ ET DE LA OUMRA

DECISION N° \_\_\_\_\_/CAB/PM/COHO

DU 20 MARS 2023

Portant profil de l'encadreur

0023040

f

**LE COMMISSARIAT À L'ORGANISATION DU HADJ ET DE LA OUMRA**

- Vu la Constitution du 25 novembre 2010 ;
- Vu le décret n° 2021-235 /PRN du 03 avril 2021 portant nomination du Premier Ministre, chef du gouvernement ;
- Vu le décret n° 2021 -238/PRN /PM du 07 Aout 2021 portant nomination des membres du Gouvernement modifié par le décret n°2022-363/PRN du 23 Avril 2022 portant remaniement des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2021-433/PRN /PM du 10 Juin 2021 portant nomination du commissaire à l'organisation du Hadj et de la Oumra ;
- Vu le décret n° 2019-086/PRN/PM du 1<sup>er</sup> février 2019 portant création, mission, organisation et attribution du Commissariat à l'Organisation du Hadj et la Oumra ;
- Vu le décret N°2023-187/PRN/PM du 23 février 2023, modifiant et complétant, le décret n°2013-196/PRN/PM du 31 Mai 2013 fixant les conditions d'organisation du Hadj et de la Oumra aux lieux saints de l'Islam;
- Vu l'arrêté n° 0023/MP/ du 18 Février 2019, fixant les attributions et l'organisation du Commissariat à l'organisation du Hadj et de la Oumra.

Sur rapport du Secrétaire General

## DECIDE

### CHAPITRE PREMIER : Des Dispositions Générales

**Article premier :** En application des dispositions portant sur les conditions d'organisation du Hadj et de la Oumra, les groupes d'agences de pèlerinage autorisés à convoier des pèlerins aux lieux saints de l'Islam doivent recruter un encadreur pour chaque groupe de quarante-cinq(45) pèlerins.

**Article 2 :** l'encadreur est un professionnel de l'organisation du Hadj de la Oumra, son rôle est de former, sensibiliser, accompagner, et assister les pèlerins avant et pendant tout le séjour en terre sainte.

### CHAPITRE II : Du Profil de l'Encadreur

**Article 3 :** pour être désigné, l'encadreur doit jouir des aptitudes physiques, morales et intellectuelles, ci-après :

- une bonne santé physique et mentale ;
- être de bonne moralité ;
- une bonne connaissance des rites du Hadj ;
- résolu à servir les pèlerins ;
- âgé d'au moins 20 ans
- effectuer au moins deux fois le hadj ;
- parler l'arabe ou l'anglais et une des langues nationales,
- connaître l'emplacement des sites sacrés, ainsi que l'itinéraire pour y accéder ;

### CHAPITRE III Des Obligations du Chef de groupe vis-à-vis de l'Encadreur

**Article 4 :** le chef d'agence membre du groupe est tenu de prendre en charge tous les frais relatifs à l'encadrement de ses pèlerins au Niger et en Arabie Saoudite.

**Article 5 :** le chef de groupe est tenu d'inscrire les encadreurs de son groupe dans la plateforme Saoudienne Massar Electronique.

**Article 6 :** le chef de groupe est tenu de transmettre la liste des encadreurs accompagnée d'une fiche de renseignements de chacun d'entre eux pour validation au Commissariat à l'Organisation du Hadj et de la Oumra.

### CHAPITRE IV : De la mission de l'encadreur

**Article 7 :** l'encadreur a pour mission de :

- participer aux séances de formation organisées par le COHO et répondre à toutes les sollicitations ;

- former les pèlerins sur les rites du Hadj ;
- respecter et faire respecter les mesures nigériennes et saoudiennes ;
- sensibiliser les pèlerins sur les conduites à tenir pendant le déroulement du Hadj ;
- accompagner les pèlerins sur les sites sacrés, les centres sanitaires dans toutes les étapes du Hadj ;
- assister les pèlerins à l'embarquement et le débarquement au niveau des aéroports et la navette ;
- gérer les documents de voyage des pèlerins dont il a la charge à l'aller comme retour.

**Article 8** : le Secrétaire Général, du Commissariat à l'organisation du Hadj et de la Oumra, est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, et publié partout où besoin sera.

**Ampliations :**

PRN/CAB.....	1
PM/CAB.....	1
MI/SP/D/ACR.....	1
MT.....	1
SGG/J .O.....	1
Amb /Niger-Arabie saoudite.....	1
Consulat Général Djeddah.....	1
DGPN.....	1
Gouverneurs.....	8
Syndicats et Associations.....	2
Agences.....	1
Archives.....	1
Chrono.....	2

**KAÏGAMA SINI BRAHIM**

